

Données nécessaires au paramétrage local de la méthode DAE-G

Référentiel sol :

Ces données de références sont nécessaires aux modules « pollution diffuse des eaux par les nitrates » et « pollution diffuse des eaux par les produits phytosanitaires ».

➤ Caractéristiques des sols conseillées :

Pour chaque type de sol de la région, les données à renseigner sont les suivantes :

- Nom vernaculaire :
- Texture : (*voir triangle des textures pris comme référence dans la méthode DAE-G*)
- Pierrosité : (*en % ou en classe : 0-10 % ; 11-20 % ; 21-30 %...*)
- Teneur en calcaire : (*en % ou en classe : 0-10 % ; 11-20 % ; 21-30 %...*)
- Hydromorphie : (*oui/non*)
- Profondeur : (*en cm ou en classe : < 60 cm ; 60-90 ; 90-120 ; > 120 cm*).
- Teneur en matière organique de l'horizon de surface : (*en %*)
- Indice de battance

Il n'est pas obligatoire de fournir ces données car elles peuvent être renseignées à dire d'agriculteur. Néanmoins, leur informatisation va permettre au diagnostiqueur de gagner du temps lors de la phase de saisie des données dans le logiciel.

- Coefficient de Burns : (*calculé à partir d'une médiane ou d'une moyenne des P-ETP du 01/10 au 31/12 sur plusieurs années*)
- Sensibilité à l'érosion : (*très faible à très forte*)

Il n'est pas obligatoire de fournir ces données car elles peuvent être calculées à l'aide des données précédentes. Néanmoins les références utilisées pour les calculs ont parfois été « simplifiées » car la recherche de données réelles sur le terrain aurait fortement complexifiée la collecte de l'information (ex : profondeur réelle du sol, réserve utile, humidité à la capacité au champs). Si les données ci-dessus ont été calculées dans une région ou un département par type de sol et climat, nous conseillons de les utiliser.

☞ cf. fichier paramétrage.xls, feuille sol.

Données climatiques :

Les précipitations (P) et l'évapotranspiration potentielle (ETP) sont utiles pour calculer le potentiel de lessivage d'un sol vis à vis des nitrates et des phytos. Ces données peuvent aussi être utiles pour le module « consommation d'eau » mais ne sont pas indispensables.

➤ Données obligatoires :

Une valeur médiane de P-ETP et de P-0.5xETP du 01/10 au 31/03 sur au moins 20 années pour une région ou un département (en fonction des dates d'ouvertures des postes météos).

Ces données sont obligatoires. Le logiciel DAE-G ne peut pas calculer les potentiels de lessivage pour les nitrates et les produits phytosanitaires sans une valeur de P-ETP et de P-0.5xETP.

➤ Données conseillées :

Un découpage d'un département en zone climatique sur le facteur P. Chaque commune est rattachée à une zone climatique. Chaque zone climatique est rattachée à un poste météo de référence. Pour chaque poste météo, il faut calculer la valeur médiane de P-ETP et de P-0.5xETP du 01/10 au 31/03 sur au moins 20 années (en fonction des dates d'ouvertures des postes).

☞ cf. fichier paramétrage.xls, feuille météo.

Ces données ne sont pas obligatoires mais vont permettre de calculer plus précisément les potentiels de lessivage des sols vis à vis des nitrates et des produits phytosanitaires en tenant compte de la variabilité des pluies au sein d'une région ou d'un département.

Vulnérabilité des aquifères :

➤ Données obligatoires :

Aucunes (la vulnérabilité des aquifères peut être déterminée dans le logiciel en saisissant la profondeur de la nappe et sa protection éventuelle par une couche imperméable. Néanmoins, ces deux données sont difficiles à renseigner).

➤ Données conseillées :

Une carte de vulnérabilité des aquifères à l'échelle d'une région ou d'un département réalisée à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG). Trois classes de vulnérabilité : faible (nappe protégée par une couverture imperméable de plusieurs mètres d'épaisseur) ; moyenne (nappe protégée par une couverture imperméable d'épaisseur moyenne) ; forte (nappe non protégée).

Nous avons besoin de la version informatique et non d'une version papier. Une carte de ce type, réalisée à l'aide d'un SIG, engendre 3 fichiers (dont les extensions sont : .shp, .dbf, .shx).

Les données nécessaires à la création de cette carte sont disponibles sur des cartes géologiques au 1/50000 du BRGM (Bureau de Recherche Géologies et Minières) et sur les notices correspondantes (voir site internet du BRGM rubrique géologie). La quasi totalité du territoire français est couverte par de telle carte. La réalisation de ce type de carte nécessite d'avoir quand même quelques connaissances en géologie et en hydrologie sans être un spécialiste de la question. Dans certaines régions, il existe des cartes hydrogéologiques qui donnent quasiment la même information (échelles variables du 1/100 000 au 1/2500000).

Autres données géographiques :

➤ Données obligatoires :

- Les zonages environnementaux (disponibles auprès de la DIREN) : natura 2000 ZPS (zone de protection spéciale) et ZSC (zone spéciale de conservation), ZICO (zone importante pour la conservation des oiseaux), ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique, floristique), zone vulnérable.
- Les points de captages d'eau et les périmètres de protection : dans l'Aisne, la chambre d'agriculture les a notifiés elle-même, dans la Somme, l'agence de l'eau Artois-Picardie nous les a fournis

Ces données sont obligatoires afin de déterminer les enjeux territoriaux de l'exploitation.

- Les scans 25 et/ou les ortho photos (à acheter à l'IGN). En Picardie, dans le cadre d'un projet pilote, le SGAR a pu nous fournir gratuitement les ortho photos (avec une qualité légèrement plus faible que l'IGN). Pour savoir si cela a été fait dans d'autres régions, il faut se renseigner auprès des préfectures régionales.

Ces données sont obligatoires pour utiliser la partie « géographique » du logiciel de la saisie des données jusqu'à la restitution des indicateurs.

➤ Données conseillées :

- Les îlots PAC des agriculteurs (fichier SIG) (disponibles auprès de DDAF ou de l'ONIC).

Ces données vont permettre de rentrer plus facilement un diagnostic et de gagner du temps lors de la saisie des données.